Compte-rendu de réunion du Comité directeur
Mercredi 6 mai 2026

Présents : Jean-Sébastien BREST, Juan GOMEZ MARTIN, Martine LALOY, Jérôme LEGAST, Léo LEPINE, Sébastien MAROUBY, Laurence MICHEL, Guillaume MOUREU, Flavien RENAUD

Excusés : Philippe PRUVOST

1) ECOTRAIL

- L'Ecotrail nous a rapporté 3000€ auquel il faut enlever les réductions pour les tenues Gobik.
- Il faut faire des roulements sur les équipes de jour et de nuit.

2) BEAU MOLLET 2027

- Nous allons refaire un dossier pour la labelisation.

- Modifications 2026 → 2027:
  - départ du Bureau – arrivée au Decathlon Vélizy plutôt qu'au local.

  - changement des traces pour contourner les zones d'accident 2026
  - 50 km passe au Stade Hunebelle à Clamart
    - question d'y faire passer le 35 km aussi

  - ravitaillement Hangar Y : la modification du parcours pour aller vers la guinguette n'a pas été acceptée → on garde le même que l'année dernière
  - la mairie de Meudon a accepté d'aller jusqu'au parc l'observatoire de Meudon en empruntant single
  - attente de la réponse de l'observatoire de Paris pour aller ou non jusqu'à l'Observatoire et rejoindre l'entrée du parc de l'Observatoire

  - revoir les parcours 35 km et 50 km pour les boucles vers Sèvres et Meudon

  - ravitaillement 2 au cimetière de Vélizy

- Parcours :
  - 20 km VTT plus facile qu'en 2026 (3 côtes en moins, on enlève la partie de Clamart)
  - 10 km VTT débutants, famille + marcheurs qui partiraient probablement après
  - marche
    - les marcheurs vont-ils gêner ?
    - vérifier la question de l'assurance

        - possibilité de réguler le nombre de marcheurs (100 – 150)
        - les points d'intérêt auront plus de sens pour les marcheurs
        - demander à s'associer à Chlorophylle ?
    - parcours gravel maintenu

- Partenaire Decathlon pour l'arrivée :
    - 3 tentes pour le ravitaillement
    - 6 tentes pour s'installer manger
    - barrières pour le parking vélo
    - lavage de vélo avec arrivée d'eau
    - fourniront des lots. Ils ont un budget pour les partenariats d'événements

- Tarifs :
    - la FFvélo demande une différence de 8€ entre licenciés et non licenciés
        - dans ce cas-là il faut des gens de la FFVélo pour aller parler aux inscrits.
    - 12€ licenciés / 15€ non licenciés proposé au départ
    - avec la différence des 8€ et sans augmenter le tarif maximal, on perdrait 1000€
    - après négociation, 5€ de différence est un bon compromis

    - **50 km et 35 km :**
        - **10€ et 15€ pour les + 18 ans**
        - **5€ et 10€ pour les -18 ans**
    - **20 km et 10 km (VTT et marche)**
        - **8€ et 13€ pour les +18 ans**
        - **2€ et 7€ pour les - 18 ans**

- Proposition de faire un prix famille : trop compliqué

6) ASSEMBLEE GENERALE 2026

- Dimanche 13 décembre 10h – 23h45. 60 personnes.
- Réservation faite sur Planiweb pour l'Ariane (avec cuisine).
- Pas de remise de clés mais badge